

Danser Être dansé

Véronique Pioch

Véronique PIOCH

Créatrice de la pratique Danser Être Dansé®.

Danseuse. Psychothérapeute biodynamique.
Formatrice à l'école de psychologie biodynamique.

Son parcours en tant qu'enseignante depuis 35 ans dans la danse contemporaine, la recherche d'une expression authentique par le corps, sa pratique des arts martiaux (taï-chi-chuan, aikido), de la méditation, de la danse des 5 Rythmes à la danse médecine de la Transedanse, l'amènent aujourd'hui dans une proposition toute singulière qui allie les espaces créatifs, spirituels et thérapeutiques.

En passant par les neurosciences et le chamanisme, sa recherche s'axe sur un modèle de compréhension global et ouvert de l'être. La danse, les explorations avec la nature et les éléments, les voyages en états de conscience modifiés sont des invitations à s'ouvrir à son potentiel créateur ainsi qu'à sa véritable nature, à la fois unique et multidimensionnelle.

Son travail est une invitation sans cesse renouvelée à danser sa vie :
Accorder encore et encore
l'instrument que nous sommes,
descendre au cœur de son corps,
se relier à ses sens
et laisser danser son âme.

Quête de vision

un voyage initiatique dansé



Stage danse
17 - 22 août 2020
Cévennes

Questions pratiques

Quête de vision : un voyage initiatique dansé

Une quête de vision comme un voyage au pays de sa légende personnelle.
Se réapproprier, voire transformer son propre récit sur soi-même
afin de le réactualiser et lui donner les textures
et couleurs adaptées pour sa vie d'aujourd'hui.

Comme dans la quête du voyage du héros, celui-ci passe par
différentes étapes pour sa transformation.

Voir ce qui est, les histoires qu'il se raconte et qui l'ont façonné
mais aussi quelles identifications positives, ressources et qualités porteuses
il peut sculpter pour ouvrir de nouveaux chemins.

Comment les obstacles sur le chemin peuvent devenir des propulseurs
pour nourrir cette nouvelle légende personnelle.

Il y a une manière de danser-voyager qui ouvre aux états modifiés de conscience :
la transedanse, des temps d'immersion dans la Nature participeront
à ouvrir plus large ce champ d'exploration et de création
de cette possible version élargie de soi-même.

La danse s'alliera à différents médiateurs artistiques
(dessin, argile, écriture), ainsi qu'aux neurosciences et
à la dimension chamanique de ces explorations pour révéler
autant qu'accompagner cette quête initiatique.

Il y a en nous « un danseur intérieur » qui sait et peut se laisser être guidé
par une intelligence et une intuition si vaste pour retrouver
sa complétude au cœur de sa reliance au vivant.

Des temps de partage permettront l'intégration de ces explorations :
une parole qui ancre, qui assoit ou libère dans un espace où le respect et la
confiance s'allient pour honorer cette danse qui relie.

LIEU : Mas de Luzière - A 45 mns au nord de Montpellier
34190 St André de Buèges - Site : luziere.fr

HORAIRES : Accueil et inscriptions : lundi 17 août entre 14h et 15h 30
Début du stage à 16h
Fin du stage : samedi 22 août à 16h30

TARIF : - 375 € le stage si inscription avant le 15 juin 2020
- 395 € si inscription après cette date

HEBERGEMENT/ REPAS : Pension complète (Hébergement + repas + petit dej)
Linge fourni et salle de bain dans chaque chambre

- Tente ou Dortoir* : 55 €/p x 5 = 275€
- Chambre duo : 75€/p x 5 = 375€
- Chambre 3 et + : 65 €/p x 5 = 325€

Arrhes de 80€ à verser à l'inscription

* Disponible uniquement lorsque toutes les chambres sont occupées.

INSCRIPTIONS :

Yvonne Gras : 06 05 18 55 36 / veroniquepiochdanse@gmail.com

Envoyer 2 chèques de 150 € à l'ordre « Pioch » à :

Yvonne Gras : 1585 Chemin des Solans 13400 Aubagne

Conditions d'annulation :

Suite aux nombreux désistements de dernière minute, il est convenu qu'en cas de désistement :

Le 1^{er} chèque sera encaissé si annulation après le 1er août

Les 2 chèques seront encaissés si annulation après le 12 août

* Envoyer la fiche d'inscription ci-dessous pour la réservation de votre hébergement avec l'acompte de 80€ qui sera donné au Mas de Luzière.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : V. Pioch : 06 16 38 64 31
veroniquepiochdanse@gmail.com www.veroniquepiochdanse.com

** Bulletins d'inscription en page suivante **

Bulletin d'inscription

NOM : PRÉNOM :
TÉLÉPHONE :
MAIL:
ADRESSE :
.....

- J'ai connu cette pratique Danser Être Dansé par :

- Je m'inscris au stage du 17 au 22 août 2020

- Je choisis un hébergement :

0 en chambre de 2

0 en chambre de 3 et plus

0 en dortoir

- Je joins 2 chèques de 150 € d'arrhes à l'ordre de « Pioch »

- Je joins également un chèque de 80€ à l'ordre de Mas de Luzière
(non remboursable si annulation après le 4 avril)

**Renvoyer ce bulletin d'inscription ainsi que le bulletin
d'hébergement accompagnés des 3 chèques à Yvonne Gras :
1585 Chemin des Solans 13400 Aubagne**

Signature :

Bulletin d'hébergement

A renvoyer avec le bulletin d'inscription au stage, la fiche sera transmise au Mas de Luzière. La réservation d'hébergement au Mas de Luzière devra être jointe d'un chèque d'acompte de 80€ (envoyer à Yvonne Gras)

NOM : PRÉNOM :
.....
TÉLÉPHONE :MAIL :
.....

Avez vous une intolérance alimentaire à nous signaler ?

.....
(Nous précisons que dans la mesure où nous ne demandons pas de supplément pour les particularités alimentaires, nous ferons notre possible pour que chacun puisse avoir un repas complet. En revanche, nous ne nous engageons pas à proposer systématiquement des équivalents sans allergènes.)

TARIFS : en pension complète - Linge fourni et salle de bain à chaque chambre

- Chambre duo : 75€/p x 5 = 375€
- Chambre 3 et + : 65 €/p x 5 = 325€
- Tente ou Dortoir* : 55 €/p x 5 = 275€

* Disponible uniquement lorsque toutes les chambres sont occupées.

Dans la mesure du possible et si la place le permet, Type de chambre choisie :
..... Les inscriptions seront traitées dans leur ordre d'arrivée.
Personne avec qui vous souhaiteriez partager la chambre ?
.....

Date et signature :

Conditions d'encaissement :

- Les acomptes ne seront pas encaissés avant le début du stage.
- Annulation possible avec restitution de l'acompte jusqu'à 3 semaines avant le début du stage. Au-delà de cette date, l'acompte sera encaissé par le Mas de Luzière.
- La réservation de l'hébergement ne sera confirmée qu'à réception de l'acompte et du bulletin d'hébergement.